Cadre réservé à la mairie du lieu du projet Vous devez utiliser ce formulaire si : DP02742624A0033 vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect Commune Année Dpt extérieur, ravalement de façade...). La présente demande a été reçue à la mairie vous construisez une annexe à votre habitation 1el 6/07/20 (piscine, abri de jardin, garage...). · vous édifiez une clôture. Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre Cachet de la mairie et signature du receveur sur le service en ligne Assistance aux demandes Dossier transmis:

A l'Architecte des Bâtiments de France

au Directeur du Parc National

Le terrain 1 Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire. Adresse du (ou des) terrain(s) Voie: IMPASSE DES HIRONDELLES Numéro : 1 Localité : NEAUFLES SAINT MARTIN Code postal : 2 7 8 3 0 Références cadastrales : (i) Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 5. Préfixe : 0 0 0 Section : A C Numéro : 0 3 7 8 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 797 Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables. Le projet Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes) Nouvelle construction Type d'annexe créée : Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autre (précisez): Travaux sur une construction existante Extension
 Surélévation
 Création de niveaux supplémentaires Autre (précisez) : installation PPV ☐ Clôture Courte description de votre projet (facultatif) : Installation de 12 panneaux photovoltaïques noires mates en surimposition à la toiture DE LA MARQUE DENIM (puissance de l'installation :5.88 Kwc). Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain. La production sera autoconsommée (~60%) et le surplus (~40%) revendu à l'obligation d'achat. A l'attention des architectes des Bâtiments de France : Ce projet ne porte que sur des panneaux solaires classiques, et non des tuiles solaires Votre projet concerne : votre résidence principale uvotre résidence secondaire

d'autorisations d'urbanisme (AD'AU) disponible sur

www.service-public.fr